

Fichier 1

L'après-Betharram, contrôle inopiné dans les établissements privés sous contrat : un exemple rennais

https://www.cafepedagogique.net/2025/10/09/lapres-betharram-contrôle-inopiné-dans-les-etablissements-privés-sous-contrat-un-exemple-rennais/?utm_campaign=Lexpresso_09-10-2025&utm_medium=email&utm_source=Expresso

Djéhanne Gani

Le Café pédagogique, 9 octobre 2025

https://www.cafepedagogique.net/2025/10/09/lapres-betharram-contrôle-inopiné-dans-les-etablissements-privés-sous-contrat-un-exemple-rennais/?utm_campaign=Lexpresso_09-10-2025&utm_medium=email&utm_source=Expresso



Que se passe-t-il au groupe scolaire Saint-Vincent de Rennes ? Surprise à l'accueil de l'établissement privé sous contrat ce lundi 29 septembre. Une équipe de 8 inspecteurs du rectorat est venue exercer un contrôle inopiné sur place. Avec ses 2250 élèves, Saint-Vincent Providence de Rennes, qualifié « d'Etat dans l'Etat » par certains, tient une certaine réputation en Bretagne. L'établissement compte une école, un collège, un lycée et des classes préparatoires. Et il va devoir se mettre en conformité avec le code de l'Education. Par exemple, les emplois du temps seront modifiés suite au contrôle. « Pendant des années, il n'y a pas eu de contrôles. Ce n'est pas de notre fait », indiquait P Delorme (SGEC), le 3 avril dernier à la commission Betharram.

« L'établissement fait l'objet d'un contrôle inopiné par des inspecteurs du rectorat »

Dès le milieu de matinée, le chef d'établissement a écrit aux familles dans un courrier que s'est procuré le *Café pédagogique*. « Nous vous informons que dans le cadre du contrôle « Loi Debré », l'établissement fait l'objet d'un contrôle inopiné par des inspecteurs du rectorat. A ce titre, ils pourront échanger avec des élèves et/ou des personnels enseignants et non enseignants de l'établissements. Ils seront parmi nous durant ces deux jours ». En effet, l'inspection aura duré 48 heures. Le mardi 30 septembre, l'équipe du rectorat s'est étoffée avec 14 inspecteurs. Le représentant syndical de la Fep-CFDT du département Olivier Schoutten se réjouit des procédures de contrôle : « on est très contents que l'Etat vienne mettre son nez », même s'il constate que depuis les annonces de contrôles, les relations se sont tendues.

Comme Véronique Cotrelle, présidente du Snec-CFTC, Olivier Schoutten regrette l'absence de données et de retours sur les contrôles effectués. Interrogé par le *Café pédagogique* à propos du suivi de ces contrôles, **le ministère affirme ne pas disposer de**

tableau de suivi des remontées sur ces sujets qui sont « suivis par les rectorats ».

Contacté, le rectorat de Rennes n'a pas donné suite à nos sollicitations. Les syndicats sont eux en demande des remontées mais rien ne semble filtrer dans certains rectorats.

Non-conformités, des changements pour la rentrée de la Toussaint

En attendant, l'inspection inopinée de Rennes a balayé large : emploi du temps, cours d'EMC, EVARS, cours d'EPS, place de la pastorale, tout est passé au peigne fin. *« Il y avait un côté hussard de la République »*(sic ! ndlr) , confie un enseignant qui a été *« surpris par l'entrain de l'équipe d'inspection. Un de mes collègues a même dû fournir ses cours d'EMC »*.

D'après un autre témoignage, la durée des cours a été remise en question. Parfois rognées, les séances ne duraient pas toutes 55 minutes. Il en est de même pour la pause méridienne qui n'atteignait pas les 1h30 obligatoires au collège. Avec une SIA (section internationale anglais) réputée dans le département et une ***section pour élèves précoces***, l'amplitude de la

journée des élèves peut en effet être conséquente pour certains. De nouveaux emplois du temps devraient être édités d'ici la reprise de novembre. « Nous avons aussi adapté la durée des séances pour des commodités de transports scolaires », indique une personne de l'établissement.

« Pour cet établissement rennais, une non-conformité a été constatée, comme le non-respect des cours de 55 minutes (pour dégager une 19ème ou 20ème heure) et une grille horaire non respectée en SEGPA (pas le cours de musique obligatoire) », indique Ollivier Schouten qui précise que « des contrôles ont été faits aussi sur les heures d'enseignement de la direction pour voir si elles sont bien assurées ».

Côté pastorale, l'établissement devra se montrer plus vigilant sur les temps consacrés aux messes et aux parcours religieux choisis par certains élèves. « On avait des élèves qui rataient jusqu'à presque une semaine de cours donc ça maintenant c'est fini », nous indique une enseignante. Contactée, la direction de Saint-Vincent Providence n'a pas donné suite à nos sollicitations.

40% des établissements bretons contrôlés d'ici 2027

« Des inspecteurs supplémentaires ont été recrutés dans l'académie de Rennes. Le rectorat veut contrôler 40% des établissements bretons (20% sur pièces et 20% sur place) à l'horizon 2027 », nous explique Ollivier Schouten (FEP-CFDT 35). « En juillet 2025, 72 écoles et 26 lycées ou collèges ont été contrôlés ». Ces contrôles s'inscrivent dans le plan pluriannuel de la ministre Nicole Belloubet, suite au rapport Vannier-Weissberg. Le rapport publié en avril 2024 de la mission d'information des députés Weissberg (EM) et Vannier (LFI) avait mis en lumière l'absence de contrôle des établissements privés sous contrat avec un contrôle tous les 1500 ans.

Les contrôles se font sur 3 points, administratif avec le contrôle du contrat d'association (respect du caractère propre et respect des obligations des établissements envers l'Etat), **pédagogique** : respect de la mise en œuvre des programmes, et **financier** : bonne utilisation de l'argent public. Les établissements sous contrat sont en effet financés à 75% d'argent public.

Un sujet sensible : l'EVARS

A Saint-Vincent, l'APEL (association de parents d'élèves de l'école libre) a transmis un courrier aux parents par la messagerie de l'établissement le 5 septembre 2025 pour inviter à un atelier mère-fille et père-fils avec la décriée association CycloShow-XY. « *Je ne connaissais pas cette association. J'ai été lire sur leur site et j'ai été choqué d'avoir cette proposition* », nous confie un parent d'élève de l'établissement. Cette association n'est pas agréée par l'Education nationale. La foi ne fait pas loi.

Djéhanne Gani